



Journée d'action du 28 mars 2019

MODES D'ACCEUIL DE LA PETITE ENFANCE QUE VEUT LE GOUVERNEMENT ?

La CFDT IGeSA s'associe à la journée d'action organisée par le collectif « Pas de bébé à la consigne ».

(voir tract au verso)

Elle appelle les personnels de la petite enfance à se joindre aux actions qui pourront être menées dans leur région, y compris par une journée de grève.

A toutes fins utiles, la CFDT IGeSA a déposé un préavis de grève pour le jeudi 28 mars 2019 pour « couvrir » les personnels si besoin.

**Modes d'accueil de la petite enfance :
donner toute(s) leur(s) place(s) aux bébés**



IGESA
Caserne Saint Joseph
BP 190
20 293 BASTIA Cedex
A l'attention de Monsieur le Directeur Général

Bastia le 20 mars 2019

Objet : Préavis de grève pour le 28 mars 2019

Monsieur le Directeur Général,

Le Syndicat CFDT de l'Institution de Gestion Sociale des Armées appelle l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements sociaux et les salariés de la petite enfance à participer à des actions de mobilisation, dont la grève, le jeudi 28 mars 2019, et cela pour obtenir des informations et des assurances sur les intentions gouvernementales concernant les conditions d'accueil dans les établissements du jeune enfant.

Les personnels de ces secteurs d'activité se sentent directement concernés par les ordonnances « petite enfance » dans le cadre de la loi ESSOC au travers de son article 50.

Nos craintes portent notamment sur le risque de voir s'accroître les possibilités d'accueil en surnombre, la disparition des références aux diplômes, le taux d'encadrement des enfants qui pourra être dégradé, le taux de 40/60 de professionnels les plus qualifiés qui pourra disparaître, et aussi le fait que la capacité d'accueil des micro-crèches pourra passer à 16 enfants.

Nous craignons que les ordonnances soient rédigées dans ce sens, ce qui aura des conséquences importantes sur la qualité d'accueil et sur nos conditions de travail au quotidien.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le jeudi 28 mars 2019, ce préavis couvrant les personnels commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre respectueuse considération.

Marie-Paule FIORELLA
Déléguée Syndicale Centrale CFDT

LEVEZ

le secret sur la réforme des modes d'accueil

Depuis des mois le

gouvernement prépare une vaste réforme des modes d'accueil de la Petite Enfance. Mais à ce jour aucune décision n'a été officiellement dévoilée...

Pourtant des mesures très inquiétantes se profilent :

• **suppression du ratio de 40% des professions les plus qualifiées** pour l'encadrement des enfants dans les EAJE ;

• un **taux d'encadrement dégradé** dans ces EAJE, de 1 professionnel.le pour 5 enfants jusqu'à 15 mois et 1 pour 8 après cet âge ;

• des possibilités d'accueil **en surnombre quasiment tous les jours de la semaine** ;

• une augmentation de la capacité d'accueil **des micro-crèches à 16 enfants** ;

• la possibilité ouverte de **déroger au taux d'encadrement en MAM** jusqu'à 6 enfants par assistante maternelle pour assurer des remplacements ;

• Une surface d'accueil **par enfant dans les grandes villes de 5,5 m²** au lieu de 7 m²...

MAM : Maison d'Assistant.es Maternel.les / EAJE : Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

Contre ces risques de

lourde dégradation des conditions d'accueil des jeunes enfants et de leur famille & des conditions d'exercice des professionnel.les responsables de cet accueil, le collectif **PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE** revendique :

- ▶ de revenir à un ratio d'au moins **50% de professionnel.les les plus qualifié.es** en établissement,
- ▶ de passer progressivement à un ratio moyen d'encadrement d'**1 professionnel.le qualifié.e pour 5 enfants**,
- ▶ de limiter les possibilités d'**accueil en surnombre à 110%** de l'effectif en EAJE,
- ▶ de garantir la qualité de **professionnel.le de la petite enfance à la direction** des EAJE,
- ▶ d'inscrire dans le temps de travail des **temps de réflexion sur les pratiques** professionnelles,
- ▶ de **promouvoir la formation continue** des professionnel.les tant des modes d'accueil collectifs qu'individuels

...

... il est grand temps que le **Gouvernement soit transparent !**

PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE
se rassemblera devant le **Ministère**

des solidarités & de la santé **JEUDI 28 MARS à 10H00**
pour exiger la qualité des modes d'accueil lors de la réforme



Tous les professionnel.les, les parents, les citoyen.nes qui le souhaitent sont appelés à nous y rejoindre (un préavis de grève sera déposé pour couvrir les professionnel.les de la Fonction Publique, pour les collègues du privé consulter le site www.pasdebebesalaconsigne.com).
Pour toute initiative en région se rapprocher des organisations syndicales & associatives membres du Collectif